

**Conseil Communautaire du 9 mai 2023****Délibération n°2023-47**

Thème :
Finances

Objet : Budget
Supplémentaire 2023 –
Budget Assainissement

Pôle : Ressources

Nombre de conseillers
En exercice : 36
Présents : 32

Nombre de pouvoirs : 2

Le 9 mai 2023 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 3 mai 2023 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de Monsieur le Président, M. Arnaud MURGIA.

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Éric PEYTHIEU, Claire BARNÉOUD, Richard NUSSBAUM, Christian JULLIEN, Annie ASTIER CONVERSET, Jean-Marc CHIAPPONI, Elisa FAURE, André MARTIN, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Thomas SCHWARZ, Francine DAERDEN, Jean-Franck VIOUJAS, Jean-Pierre PIC, Jean-Marie REY, Muriel PAYAN, Guy HERMITTE, Françoise LECOZ BEY suppléante de Claudine CHRÉTIEN, Pierre LEROY, Vincent FAUBERT, Corinne CHANFRAY, Nicolas GALLIANO, Marine MICHEL, Emeric SALLE, Gilles PERLI, Thierry AIMARD, Olivier FONS, Sébastien FINE, Jean-Pierre MASSON, Patricia ARNAUD.

Étaient représentées :

Catherine VALDENNAIRE donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF
Emilie DESMOULINS-GENOUX donnant pouvoir à Claire BARNEOUD.

Absente excusée :

Catherine BLANCHARD.

Absent :

Gabriel LEON.

Secrétaire de séance :

Marine MICHEL

Rapporteur : Olivier FONS

Monsieur le Vice-Président ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2311-1 et suivants ;
- VU** l'instruction budgétaire M 49 ;
- VU** la délibération n°2023-004 du 31 janvier 2023 du Conseil Communautaire, relative au vote du Budget Primitif 2023 du budget assainissement ;
- VU** la délibération de ce jour d'affectation définitive des résultats 2022 du budget assainissement ;
- VU** la maquette budgétaire du budget supplémentaire 2023 du budget assainissement annexée à la présente délibération ;
- VU** l'avis favorable du Bureau Exécutif du 28 avril 2023 ;
- VU** l'avis favorable de la commission Ressources du 2 mai 2023 ;

CONSIDÉRANT que l'affectation des résultats, la reprise des restes à réaliser et la modifications de certaines autorisations budgétaires impliquent l'établissement d'un Budget Supplémentaire ;

Le Conseil Communautaire à l'unanimité (1 abstention : Francine DAERDEN) :

- Adopte le Budget Supplémentaire 2023 du budget assainissement de la Communauté de Communes du Briançonnais en section de fonctionnement et en section d'investissement par chapitre et par opération conformément à la réglementation et à la comptabilité,
- Dit que le Budget Supplémentaire s'équilibre en dépenses et en recettes selon la répartition suivante :

	Section d'investissement		Section de fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	338 174.80	338 174.80		
Opérations d'ordre				
TOTAL	338 174.80	338 174.80	0.00	0.00

- Approuve la maquette budgétaire « Budget Supplémentaire 2023 du budget assainissement » annexée à la présente ;

- Autorise le Président, ou en cas d'empêchement son représentant, à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes du Briançonnais, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits

Pour copie conforme
Le Président,

Arnaud MURCIA



16 MAI 2023

Date de publication :

Date de Transmission au contrôle de légalité :

16 MAI 2023

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.

AR Prefecture

005-240500439-20230509-2023_47-DE
Reçu le 16/05/2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
24050043900031

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Communauté de commune à FPU Communauté de
Communes du Briançonnais

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE
BRIANCON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : ASSAINISSEMENT - 30103 (3)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

AR Prefecture

005-240500439-20230509-2023_47-DE
Reçu le 16/05/2023

3

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes**A - Eléments du bilan**

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	28
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

AR - Prefecture

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**005-240500439-20230509-2023_47-DE
Reçu le 16/05/2023

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
VUE D'ENSEMBLE		
EXPLOITATION		
V O T E	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	
	0,00	0,00
+		
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	
	0,00	0,00
	(si déficit)	(si excédent)
	0,00	0,00
=		
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		
	0,00	0,00
INVESTISSEMENT		
V O T E	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	
	338 174,80	338 174,80
+		
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	
	0,00	0,00
	(si solde négatif)	(si solde positif)
	0,00	0,00
=		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		
	338 174,80	338 174,80
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)		
	338 174,80	338 174,80

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		AR - Prefecture
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES		A2
N° 25-240500439-20230509-2023_47		Reçu le 16/05/2023

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	106 950,00	0,00	0,00	0,00	106 950,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	94 174,00	0,00	0,00	0,00	94 174,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 610,00	0,00	0,00	0,00	5 610,00
Total des dépenses de gestion des services		206 734,00	0,00	0,00	0,00	206 734,00
66	Charges financières	7 500,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
67	Charges exceptionnelles	89 808,00	0,00	0,00	0,00	89 808,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		304 042,00	0,00	0,00	0,00	304 042,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 254 243,41		0,00	0,00	1 254 243,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	310 000,00		0,00	0,00	310 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 564 243,41		0,00	0,00	1 564 243,41
TOTAL		1 868 285,41	0,00	0,00	0,00	1 868 285,41

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 868 285,41
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	565 996,00	0,00	0,00	0,00	565 996,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	79 273,00	0,00	0,00	0,00	79 273,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		645 469,00	0,00	0,00	0,00	645 469,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		645 469,00	0,00	0,00	0,00	645 469,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	37 500,00		0,00	0,00	37 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		37 500,00		0,00	0,00	37 500,00
TOTAL		682 969,00	0,00	0,00	0,00	682 969,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 185 316,41
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 868 285,41
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 526 743,41
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AR Prefecture

005-240500439-20230509-2023_47-DE

Recu le 16/05/2023

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

AR - Prefecture

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3**

N° 240500439-20230509-2023_47_125

Reçu le 16/05/2023

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 185 572,12	0,00	338 174,80	338 174,80	1 523 746,92
	Total des dépenses d'équipement	1 185 572,12	0,00	338 174,80	338 174,80	1 523 746,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	964 000,00	0,00	0,00	0,00	964 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	98 000,00	0,00	0,00	0,00	98 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 062 000,00	0,00	0,00	0,00	1 062 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	76 415,00	0,00	0,00	0,00	76 415,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 323 987,12	0,00	338 174,80	338 174,80	2 662 161,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	37 500,00		0,00	0,00	37 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	37 500,00		0,00	0,00	37 500,00
	TOTAL	2 361 487,12	0,00	338 174,80	338 174,80	2 699 661,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**616 540,44**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 316 202,36****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	634 786,65	0,00	338 174,80	338 174,80	972 961,45
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	634 786,65	0,00	338 174,80	338 174,80	972 961,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	118 809,60	0,00	0,00	0,00	118 809,60
106	Réserves (7)	610 133,90	0,00	0,00	0,00	610 133,90
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	728 943,50	0,00	0,00	0,00	728 943,50
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	50 054,00	0,00	0,00	0,00	50 054,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 413 784,15	0,00	338 174,80	338 174,80	1 751 958,95
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 254 243,41		0,00	0,00	1 254 243,41
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	310 000,00		0,00	0,00	310 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 564 243,41		0,00	0,00	1 564 243,41
	TOTAL	2 978 027,56	0,00	338 174,80	338 174,80	3 316 202,36

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 316 202,36**

Pour information :

AR Prefecture

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

005-240500439-20230509-2023_47-DE
Recu le 16/05/2023
1 526 743,41

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		AR Prefecture	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		005-240500439-20230509-2023_47	B1
1 – DEPENSES (du présent budget - restes à réaliser)		Reçu le 16/05/2023	

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	338 174,80		338 174,80
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		338 174,80	0,00	338 174,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	338 174,80
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		AR Prefecture	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		005-240500439-20230509-2023_47	B2
2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)		Reçu le 16/05/2023	

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	338 174,80	0,00	338 174,80
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		338 174,80	0,00	338 174,80

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	338 174,80
---	-------------------

AR Prefecture

005-240500439-20230509-2023_47-DE
Reçu le 16/05/2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

AR - Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

N° 00439-20230509-2023_47 AE
Reçu le 16/05/2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	106 950,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	0,00	0,00
6066	Carburants	200,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	200,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	60 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	6 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	5 300,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	14 700,00	0,00	0,00
618	Divers	300,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	7 800,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	400,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	400,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	1 600,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	94 174,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	309,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	281,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 966,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	168,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	30 000,00	0,00	0,00
6412	Congés payés	0,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	36 197,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	946,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 348,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	10 116,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 130,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	113,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 600,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 610,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 600,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		206 734,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	7 500,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	89 808,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	2 500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	8 035,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	79 273,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		304 042,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 254 243,41	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	310 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	310 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 564 243,41	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 564 243,41	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 868 285,41	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			005-240500439-20230509-2023_47-DE	
			Reçu le 16/05/2023	+
			BESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
				+
			D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

00439-20230509-2023_47

A2

Reçu le 16/05/2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	200,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	200,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	565 996,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00	0,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	560 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances assainissement non collectif	5 996,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	79 273,00	0,00	0,00
747	Subv. et participat° collectivités	79 273,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
7581	FCTVA	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		645 469,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		645 469,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	37 500,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	37 500,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		37 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		682 969,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

AR Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

N° 0439-20230509-2023_47

B1

Reçu le 16/05/2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	15 000,00	0,00	0,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	48 561,20	0,00	0,00
15	Opération d'équipement n° 15 (5)	92 720,74	0,00	0,00
2000	Opération d'équipement n° 2000 (5)	254 731,41	338 174,80	338 174,80
21	Opération d'équipement n° 21 (5)	81 741,80	0,00	0,00
22	Opération d'équipement n° 22 (5)	98 248,80	0,00	0,00
23	Opération d'équipement n° 23 (5)	1 338,00	0,00	0,00
26	Opération d'équipement n° 26 (5)	23 924,36	0,00	0,00
34	Opération d'équipement n° 34 (5)	15 000,00	0,00	0,00
35	Opération d'équipement n° 35 (5)	159 012,00	0,00	0,00
36	Opération d'équipement n° 36 (5)	395 293,81	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 185 572,12	338 174,80	338 174,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	964 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	964 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	98 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	94 000,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	4 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 062 000,00	0,00	0,00
458119	Opération pour compte de tiers MLB Etudes Les Boussardes (6)	76 415,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		76 415,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 323 987,12	338 174,80	338 174,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	37 500,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	37 500,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	500,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	4 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	12 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	3 500,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	2 500,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	15 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		37 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 361 487,12	338 174,80	338 174,80

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	338 174,80
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR - Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

0439-20230509-2023_47 DE

B2

Reçu le 16/05/2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	634 786,65	338 174,80	338 174,80
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	87 500,00	87 500,00
1318	Autres subventions d'équipement	634 786,65	250 674,80	250 674,80
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		634 786,65	338 174,80	338 174,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	728 943,50	0,00	0,00
10222	FCTVA	118 809,60	0,00	0,00
1068	Autres réserves	610 133,90	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		728 943,50	0,00	0,00
458215	Opération pour compte de tier n° 15 - MOD les Chirouzes (5)	54,00	0,00	0,00
458219	Opération pour compte de tiers MLB Etudes Les Boussardes (5)	50 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		50 054,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 413 784,15	338 174,80	338 174,80
021	Virement de la section d'exploitation	1 254 243,41	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	310 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	6 000,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	3 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	100 000,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	8 000,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	200,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	150 000,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	33 800,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 000,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	4 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	3 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 564 243,41	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 564 243,41	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 978 027,56	338 174,80	338 174,80

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	338 174,80
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR - Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

1005-240500439-20230509-2023_47 BS
Reçu le 16/05/2023

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)

LIBELLE : Mise à niveau Regards

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		23 910,91	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	23 910,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	17 766,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 144,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	N°: 13 (1) Reçu le 16/05/2023

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : Assainissement Villard d'Arenne

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 564,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 564,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 564,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	N°: 15 (1) Reçu le 16/05/2023

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)
LIBELLE : Assainissement La Salle les Alpes

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		690 281,03	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	269.64	0.00	0.00	0.00	0.00
2033	Frais d'insertion	269.64	0.00	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2111	Terrains nus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	690 011.39	0.00	0.00	0.00	0.00
2313	Constructions	596 190.43	0.00	0.00	0.00	0.00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	93 820.96	0.00	0.00	0.00	0.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 75 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	75 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	75 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	75 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	00439-20230509-2023 4735 Reçu le 16/05/2023
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2000 (1) LIBELLE : Provision pour investissements futurs	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	338 174,80	b 338 174,80	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	338 174,80	338 174,80	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	338 174,80	338 174,80	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-338 174,80
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1)		Reçu le 16/05/2023
LIBELLE : Assainissement Monétier		

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		492 345,84	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	28 985,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	28 878,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	107,64	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	463 360,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	397 537,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	65 822,66	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	N° 0439-20230509-2023 4735 Reçu le 16/05/2023
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22 (1) LIBELLE : Assainissement Cuviers	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		376 093,97	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	37 427,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	37 427,72	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 641,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	7 641,24	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	331 025,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	296 561,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	34 463,28	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	AR Prefecture III 00439-20230509-2023 4735 Reçu le 16/05/2023 OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23 (1) LIBELLE : Assainissement Nevache
---	---

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		52 678,42	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	14 421,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	14 421,86	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	38 256,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 126,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	34 130,40	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	00439-20230509-2023 47 35 Reçu le 16/05/2023
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 26 (1) LIBELLE : Assainissement Briançon	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		955 633,25	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 436,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201	Frais d'établissement	496,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	11 970,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	968,76	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 203,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	2 203,44	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	939 993,81	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	873 917,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	66 076,44	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	AR Prefecture III 00439-20230509-2023 473 Reçu le 16/05/2023 N°: 34 (1) LIBELLE : Extension Pur'Alpes
---	--

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	N° 35 (1)

Reçu le 16/05/2023

LIBELLE : Schéma Directeur Assainissement

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		190 764,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	190 764,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	189 144,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 87 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	87 500,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	87 500,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	87 500,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	N° 36 (1) Reçu le 16/05/2023

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 36 (1)
LIBELLE : Extensions et déviements réseaux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		112 946,92	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	8 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	8 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 297,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	115,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	28 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	76 099,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	76 099,92	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 175 674,80
13	Subventions d'investissement	0,00	175 674,80
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	175 674,80
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	175 674,80
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

AR Prefecture

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

005-240500439-20230509-2023_47-IV
Reçu le 16/05/2023
D

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Le Président,

A Briançon le 01/01/2000

(1) Le Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Briançon, le 09/05/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BRIANCON - ASTIER CONVERSET Annie	
BRIANCON - BARNEOUD Claire	
BRIANCON - CHIAPPONI Jean-Marc	
BRIANCON - DAERDEN Françoise	
BRIANCON - DESMOULINS-GENOUX Emilie	
BRIANCON - FAURE Elisa	
BRIANCON - JULLIEN Christian	
BRIANCON - LEON Gabriel	
BRIANCON - MARTIN André	
BRIANCON - MICHEL Patrick	
BRIANCON - MURGIA Arnaud	
BRIANCON - NUSSBAUM Richard	
BRIANCON - PEYTHIEU Eric	
BRIANCON - SCHWARZ Thomas	
BRIANCON - SKRIPNIKOFF Michèle	
BRIANCON - VALDENNAIRE Catherine	
BRIANCON - XAUSA FRANCOIS Maryse	
CERVIERES - VIOUJAS Jean-Franck	
LA GRAVE - PIC Jean-Pierre	
LA SALLE LES ALPES - PERLI Gilles	

IV – ANNEXES		AR Prefecture	IV
ARRETE ET SIGNATURES		005-240500439-20230509-2023_17-DE	D
		Reçu le 16/05/2023	
LA SALLE LES ALPES - SALLE Emeric			
LE MONETIER LES BAINS - PAYAN Muriel			
LE MONETIER LES BAINS - REY Jean-Marie			
MONTGENEVRE - HERMITTE Guy			
NEVACHE - CHRETIEN Claudine			
PUY SAINT ANDRE - LEROY Pierre			
PUY SAINT PIERRE - FAUBERT Vincent			
SAINT-CHAFFREY - BLANCHARD Catherine			
SAINT-CHAFFREY - CHANFRAY Corinne			
SAINT-CHAFFREY - GALLIANO Nicolas			
SAINT-CHAFFREY - MICHEL Marine			
VAL DES PRES - AIMARD Thierry			
VILLAR D'ARENE - FONS Olivier			
VILLARD SAINT PANCRAE - ARNAUD Patricia			
VILLARD SAINT PANCRAE - FINE Sébastien			
VILLARD SAINT PANCRAE - MASSON Jean-Pierre			

Certifié exécutoire par (1) Le Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Briançon, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents : 32

Nombre de suffrages exprimés : 33

VOTES :

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 31/05/2023,

Présenté par (1) Le Le Président,

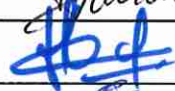
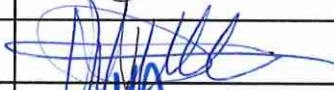
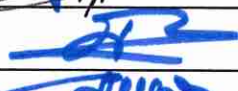
A Briançon le

(1) Le Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

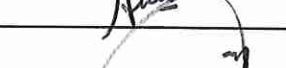
A Briançon, le 09/05/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BRIANCON - ASTIER CONVERSEZ Annie	
BRIANCON - BARNEOUD Claire	
BRIANCON - CHIAPPONI Jean-Marc	
BRIANCON - DAERDEN Françoise	
BRIANCON - DESMOULINS-GENOUX Emilie	
BRIANCON - FAURE Elisa	
BRIANCON - JULLIEN Christian	
BRIANCON - LEON Gabriel	
BRIANCON - MARTIN André	
BRIANCON - MICHEL Patrick	
BRIANCON - MURGIA Arnaud	
BRIANCON - NUSSBAUM Richard	
BRIANCON - PEYTHIEU Eric	
BRIANCON - SCHWARZ Thomas	
BRIANCON - SKRIPNIKOFF Michèle	
BRIANCON - VALDENNAIRE Catherine	
BRIANCON - XAUSA FRANCOIS Maryse	
CERVIERES - VIOUJAS Jean-Franck	
LA GRAVE - PIC Jean-Pierre	
LA SALLE LES ALPES - PERLI Gilles	

AR Prefecture

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES005-240500439-20230509-2023 4^{IV}-DE
Reçu le 16/05/2023 D

LA SALLE LES ALPES - SALLE Emeric	
LE MONETIER LES BAINS - PAYAN Muriel	
LE MONETIER LES BAINS - REY Jean-Marie	
MONTGENEVRE - HERMITTE Guy	
NEVACHE - CHRETIEN Claudine	
PUY SAINT ANDRE - LEROY Pierre	
PUY SAINT PIERRE - FAUBERT Vincent	
SAINT-CHAFFREY - BLANCHARD Catherine	
SAINT-CHAFFREY - CHANFRAY Corinne	
SAINT-CHAFFREY - GALLIANO Nicolas	
SAINT-CHAFFREY - MICHEL Marine	
VAL DES PRES - AIMARD Thierry	
VILLAR D'ARENE - FONS Olivier	
VILLARD SAINT PANCRACE - ARNAUD Patricia	
VILLARD SAINT PANCRACE - FINE Sébastien	
VILLARD SAINT PANCRACE - MASSON Jean-Pierre	

Certifié exécutoire par (1) Le Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Briançon, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.